

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 713 DU 19 NOVEMBRE 2025
portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Agence de Développement
des Petites et Moyennes Entreprises.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2022-199 du 23 mars 2022 portant création de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises et approbation de ses statuts ;
- vu** le décret n° 2023-127 du 05 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 novembre 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Sotima Michel YOTTO**, représentant du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ;
- monsieur **Folarin Armand OLOGOUDOU**, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;



- madame **Adjokè Omolola R. AKINTAYO**, représentante de la Présidence de la République ;
- monsieur **Rachidi B. RADJI**, représentant du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale ;
- monsieur **Nounagnon Brice Russel DANSOU**, représentant du Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance ;
- madame **Emilie TIBOUTE**, représentante du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- monsieur **Djabirou AMADOU**, représentant du Ministère du Numérique et de la Digitalisation.

Article 2

Monsieur **Sotima Michel YOTTO** est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable, qui court à compter de la date de leur installation.

Article 4

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 5

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2022-374 du 06 juillet 2022 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre des Petites et Moyennes
Entreprises et de la Promotion de
l'Emploi,



Modeste Tihounté KEREKOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MPMEPE : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 7, JORB : 1.